

# « Se souvenir pour aller plus loin »

Directeur de l'Arcc (Association réunionnaise communication et culture), Patrick Nurbel participera aujourd'hui aux festivités commémorant la traite, l'esclavage et leurs abolitions dans les jardins du palais du Luxembourg. Interview.

– Pour commencer, on voudrait savoir si l'Arcc sera représentée aujourd'hui lors des festivités nationales commémorant la traite, l'esclavage et leurs abolitions dans les départements d'outre-mer ?

– On est à la fois convié à 11h45 au jardin du Luxembourg sur invitation de Jacques Chirac et à 17 h 30 au ministère de l'Outre-mer. On sera bien entendu représenté, car on est toute l'année dans ce travail de mémoire afin de donner du sens à l'Histoire. Il y aura également d'autres associations réunionnaises à ces deux rendez-vous.

– Est-ce que cette fête peut devenir celle de tous les Français comme le souhaite Jacques Chirac ?

– Je pense que oui si elle permet d'avancer de façon positive par rapport à l'histoire et non si l'on considère cela comme une revanche. Je m'associe à Christiane Taubira quand elle dit qu'il ne s'agit pas de faire seulement la fête mais au contraire d'évoquer ce moment de mémoire pour mieux accepter cette page de notre histoire. Je pense par ailleurs qu'il y a une synergie à rechercher entre la littérature, la poésie... A l'Arcc on a pris ce chemin de la mémoire orale de façon à donner plus de lisibilité à la réflexion et aux travaux qui se font aussi bien ici que là-bas.

– La communauté domienne de métropole avait-elle besoin de cette reconnaissance ?

– Certainement. Mais je pense que le Réunionnais est plus attaché à la date du 20 décembre, jugé par certains comme beaucoup plus importante que la départementalisation. Je note également que la dynamique antillaise dépasse largement celle des Réunionnais sur ce genre de question. Cependant, on note

l'arrivée d'un certain nombre d'intellectuels réunionnais dans l'espace national. Je pense à Françoise Vergès ou à Gilles Gauvin.

– Que pensez-vous de la loi Taubira ?

– Aucun parlementaire n'avait autant réfléchi et travaillé pour donner un sens politique à ce mouvement. Il faut maintenant appliquer dans les faits les grandes lignes de cette loi. Ça prendra peut-être du temps mais ça viendra.

## « Le 20 décembre plus fort que le 10 mai »

– Cette date du 10 mai est-elle, selon vous, aussi forte que le 20 décembre ?

– Tout à fait. Nous avons pris contact avec un certain nombre de compatriotes qui ont nettement confirmé leur attachement à cette date du 20 décembre. Il ne s'agit pas de boudier le 10 mai mais d'essayer d'en tirer le meilleur, car nous avons encore beaucoup à apprendre.

– L'esclavage reste-t-il un sujet de conversation pour les Réunionnais de métropole ?

– Oui, dans la mesure où il y a une façon de regarder l'histoire. Une façon beaucoup plus dynamique qu'à la Réunion où ces questions peuvent gêner. Oui, les Réunionnais de métropole sont très sensibles à cette question et ont surtout besoin d'aller plus loin dans leur questionnement. Regardez le travail de Gilles Gauvin sur Michel Debré. Ce n'est pas évident de parler d'une histoire qui concerne ses parents ou grands-parents. Même si on touche là à des choses

sensibles, on se rend compte qu'il y a un enthousiasme très fort sur ces questions qui auraient pu gêner auparavant. Aujourd'hui l'histoire et le regard critique permettent d'aller plus loin dans la réflexion pour savoir qui nous le vraiment.

– A votre niveau comment célébrez-vous l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage ?

– Tous les 20 décembre on organise un colloque avec des thématiques très fortes. On organise aussi des festivités car il ne faut pas s'arrêter aux réflexions fussent-elles pertinentes et intéressantes. En 2006, le thème choisi est l'esclavage et son ombre dans l'océan Indien.

– Les problèmes d'intégration sont-ils les mêmes pour un domien que pour une personne d'origine africaine ?

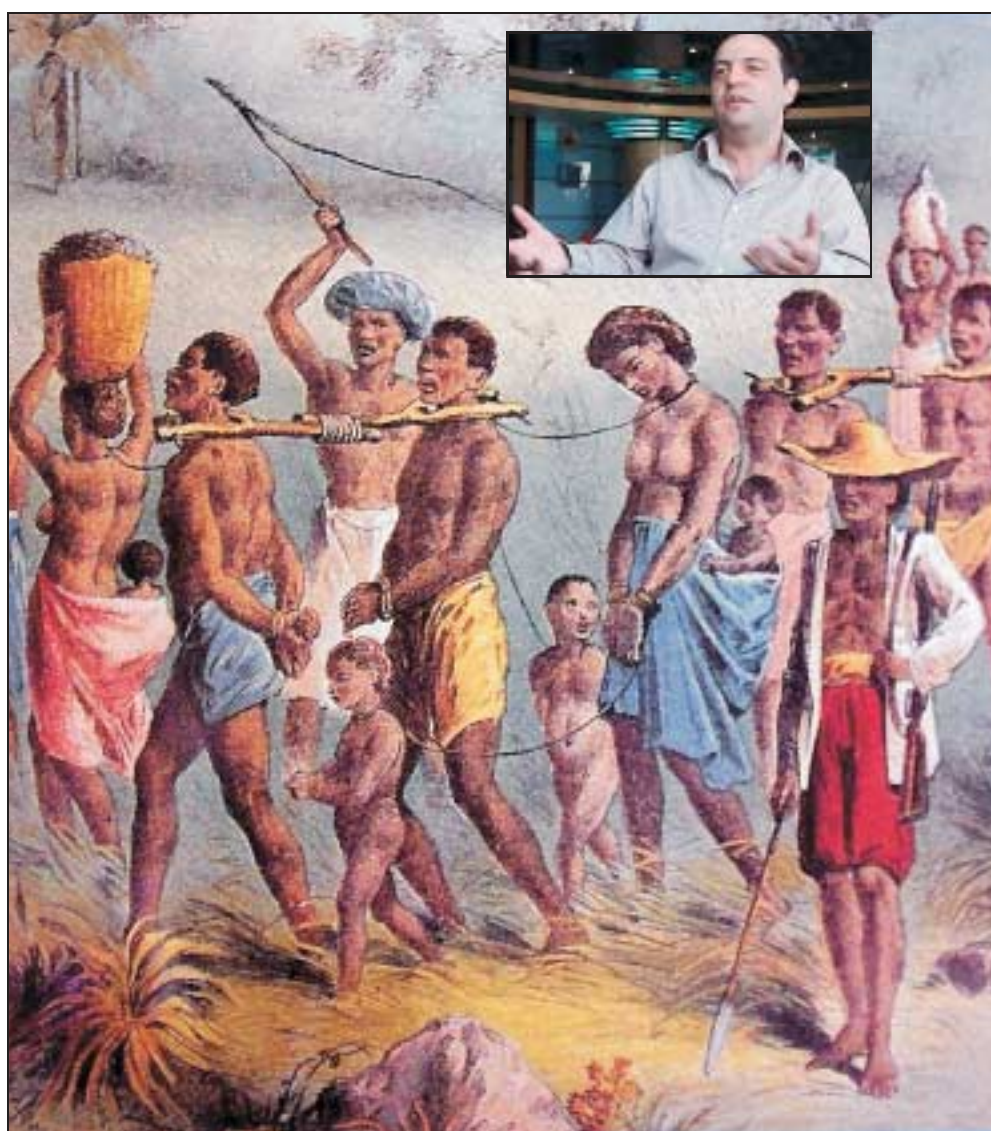
– En partie vrai et en partie faux. Je dirais qu'il y a à la fois des structures d'accompagnement qui font du bon boulot et en même temps des jeunes qui savent qu'ils vont être confrontés à des difficultés. L'intégration des Réunionnais en métropole est beaucoup plus réussie aujourd'hui qu'hier.

– Peut-on selon vous parler de colonisation positive ?

– Je ne sais pas parce que les deux mots sont très forts. Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre. Maintenant qu'il a été évacué, parlons d'autres choses tout en restant vigilant.

– Quel est le programme de l'Arcc pour les semaines qui viennent ?

– Nous sommes dans une impasse financière assez grave en raison des retards pris par nos partenaires dans le versement des subventions. On se retrouve donc sans le sou pour démanteler l'année. Ce qui nous a poussé à revoir bon nombre de nos actions et de sabrer par exemple le



Patrick Nurbel (en médaillon) et l'Arcc seront présents aujourd'hui au jardin du Luxembourg sur invitation de Jacques Chirac.

salon du livre auquel on a l'habitude de participer. Nous sommes donc dans une situation d'attente, le département vient de nous annoncer que les fonds seront débloqués bientôt. Par ailleurs, nous travaillons sur

une manifestation autour des 60 ans de la départementalisation programmée pour le 9 juin. Il devrait y avoir François Vergès, Gilles Gauvin et Yvan Combeau. On va poser le débat. En préparation, nous avons une publica-

tion sur le chikungunya avec le docteur Philippe Girard. Il y a une très forte demande en ce sens dans la société réunionnaise. L'Arcc apportera donc sa petite contribution.

Entretien : Michel ZITTE

## Le timbre du souvenir



Une vente anticipée du timbre « Mémoires de l'esclavage et de son abolition » a lieu aujourd'hui au bureau de poste de Saint-Pierre.

Avis aux philatélistes. La Poste édite un timbre dans le cadre de journée nationale de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage. Baptisé « Mémoires de l'esclavage et de son abolition », le timbre sera mis en vente demain dans les 17 000 points de contact de la Poste et sur la boutique philatélique du site web ([www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)).

Pour les pressés, ou ceux qui craignent de ne pas être servis, une vente anticipée se tient aujourd'hui à Saint-Pierre, de 8 h 30 à 16 h 30.

Ce timbre commémoratif a été réalisé par Nicolas Vial, illustrateur, dessinateur de presse et peintre. « Sur le visuel, la chaîne au chapeau rappelle que l'esclavage était aussi un asservissement de l'esprit, la chaîne brisée symbolisant l'abolition », explique la Poste.

A Saint-Pierre, la vente anticipée sera accompagnée d'une exposition sur l'abolition de l'esclavage, prêtée par la bibliothèque départementale de prêt, ainsi que d'une présentation de documents par l'association philatélique de l'océan Indien (Apoi).

L'IUT de Saint-Pierre, partenaire de cette opération avec l'Apoi et la ligue des droits de l'homme, proposera une conférence-débat sur l'abolition de l'esclavage dans le Sud de la Réunion, animée par Prosper Eve.

## Pas de commémoration localement



Sudel Fuma estime normal l'absence de commémoration au plan local

Dans l'île, la commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage se déroule dans l'indifférence générale. Comme si ces festivités ne nous concernaient pas. Les Réunionnais préférant se concentrer sur le 20 décembre, jour

férié alors que le 10 mai ne l'est pas.

Aucune municipalité, aucune association, aucune institution n'a souhaité relayer cette manifestation au plan local. « Je salue cette initiative qui ne se substitue pas aux

commémoration déjà existantes comme le 20 décembre à la Réunion », s'est contentée de dire la présidente du département Nassimah Dindar tout en rappelant le rôle des collectivités locales qui « continuent d'œuvrer » à la promotion de l'histoire et de la culture réunionnaise. L'historien Sudel Fuma estime, quant à lui, que « ce qui est important aujourd'hui c'est que l'Etat français a choisi une date nationale de commémoration pour la parution du décret sur l'abolition de l'esclavage ».

Quant à savoir pourquoi cette indifférence générale au plan local, le représentant de l'Unesco pense que c'est « tout à fait normal ».

« En fait, la date symbolique et significative pour la Réunion c'est le 20 décembre. Par contre pour les enfants des domiens de métropole, cette date du 10 mai est intéressante. Elle rappelle que la France a été, comme beaucoup de nations européennes, un pays esclavagiste ». Faut-il commémorer ou négliger le 10 mai se demande ensuite Sudel Fuma ? « Deux dates dans l'année ne sont pas de trop à mon avis. On pourrait ainsi mieux sensibiliser les élèves, car ici à la Réunion le système éducatif n'a pas suffisamment pris en compte l'histoire locale ».

### Gros plan

● **Luxembourg et Nantes.** A côté des commémorations officielles, le président Jacques Chirac inaugurera un monument dans le jardin du palais du Luxembourg.

A Nantes, ce 10 mai marquera le lancement d'un vaste projet de « Mémorial à l'abolition de l'esclavage », un ensemble de 5 900 m<sup>2</sup>, étendu sur 300 mètres de quai, qui rappellera notamment les ex-

péditions négrières et les efforts abolitionnistes. D'un coût de 6,5 millions d'euros, ces travaux doivent débuter à l'automne 2007 pour une inauguration un an plus tard.

Outre le Mémorial, l'histoire de l'esclavage à Nantes se verra consacrer deux grandes salles du futur musée de la ville dans le château des Ducs de Bretagne, dont l'ouverture est prévue d'ici quelques mois.

### LA PHRASE

« Il ne faut pas boudier le 10 mai, mais au contraire l'utiliser pour mieux connaître notre histoire ».

Patrick Nurbel, directeur de l'Arcc